

3^{ème} Congrès de l'AFRIS :
Intervention sociale et développement : quelles références
pour quelles pratiques ?

Tunisie Hammamet 21-24 Avril 2009

Comment le concept d'exclusion peut servir la recherche et
l'intervention auprès des aînés

Lassaad Labidi : Enseignant chercheur
Institut National du Travail et des Etudes Sociales
– Université 7 novembre à Carthage- Tunisie

Résumé

Depuis la dernière décennie du dernier siècle, le concept d'exclusion, qui est apparu en France depuis 1972 est devenu d'une utilisation très fréquente d'abord en France et dans le contexte européen puis dans plusieurs autres contextes. Cependant, malgré le succès qu'il a connu, le concept d'exclusion est resté pour certain, flou et ambigu, il est également utilisé pour désigner différentes situations. Pour certains il désigne la pauvreté, pour d'autres le chômage, la marginalité. Il est également utilisé pour analyser et comprendre les différentes formes d'inégalité et de mise à l'écart. Utilisé au début pour désigner l'exclusion des jeunes et des immigrés, il a été progressivement élargi pour couvrir plusieurs autres catégories de population entre autres celui de la population des aînés.

Avec le départ à la retraite et l'effritement des rapports sociaux, le manque de services sociaux, culturels et de santé, plusieurs personnes âgées se sont trouvées victimes d'un processus d'exclusion qui n'a cessé de s'accélérer. Egalement en raison des nouvelles représentations de la vieillesse qui associent à la personne âgée un statut dévalorisé et limité, plusieurs personnes âgées finissent par devenir des clients du service social. Bien sûr la question de l'exclusion des aînés qui s'est développée au début dans les sociétés occidentales fortement industrialisées, s'est étendue progressivement pour toucher certaines sociétés dites en voie de développement telles que la Tunisie. En effet, en raison des mutations socioculturelles que connaissait la société tunisienne, certains aînés ne sont plus en mesure de réaliser leur intégration dans la sphère familiale et communautaire ou encore dans la sphère socioéconomique et celle de la société civile. Pour faire face à cette situation, les aînés en question demandent l'intervention des travailleurs sociaux. Ces derniers, pour de multiples raisons se trouvent devant une nouvelle clientèle ayant des besoins et des caractéristiques différentes de celles avec la quelle ils ont l'habitude d'intervenir. Ils trouvent des difficultés pour bien analyser et comprendre la situation et pour bien intervenir. Alors on se demande comment peut on définir l'exclusion, que désigne-t- on par l'exclusion des aînés? et comment sur le plan de la recherche et de l'intervention dans le champ de la gérontologie, le concept en question peut être investi, et quel sera son apport. Rappelons que les prochaines décennies partout dans le monde la population âgée verra son effectif augmenter de façon considérable, ce qui peut être à l'origine de l'apparition de différentes pratiques pouvant élargir les zones d'exclusion et réduire les zones d'intégration d'une grande fraction de cette catégorie de la population.

Introduction générale:

Aujourd'hui, qu'on soit en occident ou en orient, dans les sociétés développées, en voie de développement ou pauvres, il est admis que la place des aînés n'est plus ce qu'elle était dans les siècles précédents. Elle a subi et subit encore des changements dont l'intensité et la profondeur varient en fonction du degré de modernisation de la société et de son héritage culturel. Ainsi, si dans certains contextes, ces changements n'ont pas abouti à une mise à l'écart claire et ouverte de cette catégorie de la population, dans les sociétés fortement industrialisées certains aînés se sont trouvés exclus de la société, privés de toutes les possibilités leur permettant de contribuer de façon active et continue au fonctionnement de l'organisation sociale. D'où l'intérêt de comprendre et d'analyser la place des personnes âgées dans le contexte actuel de nos sociétés en utilisant le concept d'exclusion sociale. C'est par rapport à ces éléments que nous présentons ce travail. Son objectif est de démontrer dans un premier temps l'idée de départ qui nous guidé dans notre réflexion. Dans un deuxième temps il sera question de développer les différentes composantes du concept d'exclusion que nous proposons pour présenter dans un dernier temps les différents champs d'analyse de l'exclusion et l'apport de la recherche, de l'intervention et de la formation à ce sujet. Mais avant de passer à l'analyse de ce différentes questions il nous semble important de démontrer pourquoi s'intéresse t – on à l'exclusion des aînés et comment est née notre idée de départ.

Qu'on soit dans les milieux de recherche ou dans les milieux d'intervention, il y a différentes raisons qui justifient l'intérêt accordé au sujet de l'exclusion des aînés. D'abord, l'augmentation continue et sans précédent de l'effectif des personnes âgées parmi la population totale. Bien sûr cette augmentation est très remarquable surtout dans le contexte des pays occidentaux fortement industrialisés. Elle se poursuivra également à un rythme plus accéléré dans les prochaines décennies. Cependant, comme nous allons le voir, les pays les moins développés subiront le moins de pression.

Tableau 1 : Projections à propos de l'évolution de la population âgée dans le monde.

Année	2004		2050	
	Effectif	%	Effectif	%
Région				
Monde	637,760	10%	1.963,767	21%
Régions développées	235,523	20%	395,106	33%
Région en développement	393,351	8%	1.568,660	19%
Régions les moins développées	34,419	5%	175,713	9%

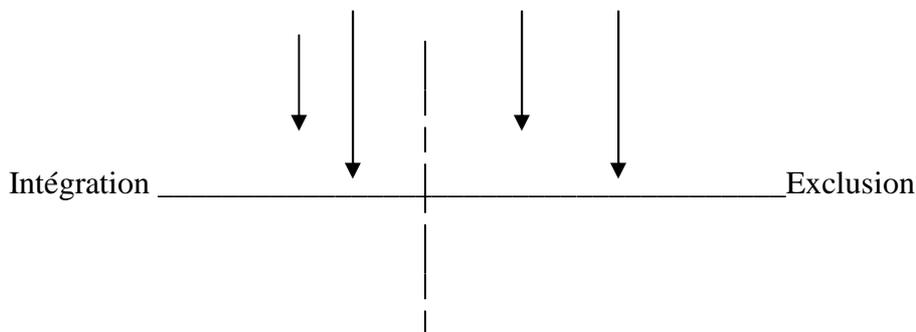
Ainsi, comme le démontrent ces données statistiques, le vieillissement représente un grand défi pour toutes les régions du monde dans les prochaines décennies. Le poids des personnes âgées de 65 ans et plus qui a atteint aujourd'hui 10% de la population mondiale augmentera pour atteindre en 2050, 21% soit près de 2 milliards. Les pays développés continueront à souffrir du vieillissement, ils verront le poids des personnes âgées atteindre 33% de la population totale en 2050. Alors que dans les pays les moins avancés, le

pourcentage reste le moins élevé il ne sera que de 9% en 2050. Mais ce type de pays aura-t-il suffisamment de moyens pour faire face à ce nouveau problème ? Bien sûr quelques soient les efforts fournis pour assurer aux aînés futurs une certaine qualité de vie, certains parmi eux seront victimes de l'exclusion sous ces différentes formes. Les pays concernés seront affrontés à un grand problème de manque de ressources et il sera difficile pour eux de pouvoir trouver les moyens nécessaires pour satisfaire les différents besoins de la population âgée.

D'autre part nous considérons que l'intérêt qui devrait être accordé à la question de l'exclusion des aînés est en rapport étroit avec la cohésion sociale. Car l'analyse en profondeur de la question de l'exclusion de cette catégorie de la population permettra non pas uniquement de mieux la comprendre, mais aussi d'être en mesure de pouvoir concevoir des programmes d'intervention qui aideront à lutter contre ses répercussions négatives aussi bien sur les personnes ainsi que sur les groupes et la société toute entière. Ceci ouvre la voie à notre sens à une meilleure cohésion sociale et permettra à toutes les générations d'être unies et solidaires. Après avoir démontré pourquoi nous nous intéressons à l'exclusion nous allons démontrer comment est née notre idée de départ pour nous définir l'exclusion des aînés.

Partant du postulat qu'une étude, à partir du concept d'exclusion, ne peut atteindre ses objectifs que si elle intègre le concept d'intégration - car il s'agit en réalité de deux phénomènes dont l'un renvoie à l'autre - l'idée d'un continuum de l'intégration à l'exclusion constitue la base de notre réflexion. Si nous considérons que dans l'intégration il y a deux pôles, le premier pôle est positif, c'est celui que nous avons pris l'habitude de désigner par l'expression de l'intégration. Quant au second pôle, il est négatif, c'est - à - dire que là où l'intégration fait défaut, on parle alors d'exclusion. C'est ainsi que notre réflexion à propos du concept d'exclusion se fera en lien étroit avec celui d'intégration. Deux concepts qui constituent selon l'expression de Serge Paugam des concepts "horizon" (Paugam, S.1996, p. 566). Le schéma suivant illustre notre idée de départ.

Schéma 1 :



- Les flèches indiquent que l'individu peut être inscrit du côté de l'intégration ou du côté de l'exclusion.
- La ligne discontinue indique que l'individu peut passer de la zone d'intégration vers la zone d'exclusion et vise vers ça.

1- Le concept d'intégration

Le concept d'intégration est un concept large qui a été approché de différentes manières. Développé au début par la sociologie, il est aujourd'hui utilisé par plusieurs disciplines scientifiques. Dans ce qui suit nous allons tenter dans un premier temps de voir le sens du concept d'intégration dans les sciences sociales. Dans un deuxième temps nous présenterons les figures de l'intégration et enfin il sera question de développer une définition théorique de l'intégration.

1-1 - La conception normative de l'intégration

Dans un premier temps, en sociologie, le concept d'intégration a été approché d'une façon normative. En se référant au sociologue français Émile Durkheim, qui fut le premier à s'intéresser au phénomène de l'intégration, l'expression "solidarité sociale" est le concept utilisé pour désigner ce que nous appelons intégration. Ainsi Durkheim (1994) distingue entre deux types de solidarité. Il y a d'abord la solidarité mécanique qui résulte de la conscience collective formée par les valeurs et les idées communes. Cette conscience collective exerce une certaine pression sur les individus et les emmène à collaborer et à travailler ensemble de façon efficace. En ce qui concerne le deuxième type de solidarité, il s'agit de la solidarité organique. Celle-ci résulte de la différence et de la dissemblance qui trouvent leur origine dans la division sociale du travail. Dans les sociétés où règne ce type de solidarité, le lien social est fondé sur la complémentarité des échanges et des services. Au fur et à mesure que la division du travail s'établit et que les échanges s'intensifient, les membres de la société deviennent de plus en plus différents les uns des autres. Mais ils assument de plus en plus des fonctions complémentaires qui permettent au système social de fonctionner.

Dans l'ouvrage de Durkheim "les règles de la méthode sociologique", l'idée d'intégration n'apparaît pas de façon claire et explicite, mais elle est sous-jacente aux caractéristiques de normalité et de coercition du fait social. Dans son ouvrage le "suicide", l'intégration pour Durkheim est une variable qui permet d'expliquer les taux différentiels. Au cas où le niveau d'intégration est élevé le suicide diminue. Inversement, si l'intégration est faible et les normes ne sont pas respectées, le taux de suicide augmente. Ainsi, pour Durkheim, l'intégration sociale résulte de l'intégration des individus aux différentes instances de socialisation et la compatibilité de leurs comportements avec l'ensemble des valeurs institutionnalisées sous forme de normes. Par l'intermédiaire de ces différentes institutions, la société devrait garantir sa cohésion interne. Au cas où elle échoue cette fonction, elle sera menacée par l'anomie. En définitive, la conception normative de l'intégration lui attribue deux résultats possibles. Un premier résultat que nous qualifions de positif, c'est-à-dire là où l'intégration est réussie et par conséquent l'individu est assimilé au groupe majoritaire. Quant au deuxième résultat, il est négatif traduisant l'échec de l'intégration. C'est-à-dire que l'individu s'éloigne du groupe, prend ses distances des normes imposées et se trouve exclu et marginalisé.

1-2-La conception conflictuelle de l'intégration

La conception normative de l'intégration, malgré son importance pour expliquer certains phénomènes sociaux a été l'objet de plusieurs critiques. Au cours du début de la deuxième moitié du vingtième siècle, de nouvelles analyses sociologiques et politiques inspirées de l'école marxiste, ont mis en évidence le grand rôle joué par les différentes institutions sociales pour déterminer les parcours individuels quant au rapport qu'entretient l'individu avec son groupe majoritaire. Ce rôle au cas où il est positif, se solde par une bonne intégration de l'individu et du groupe dans les différentes sphères de la vie collective. Dans le cas contraire, il se traduit par leur exclusion. Ceci dit, les individus et les groupes n'ayant pas les moyens pour participer à l'élaboration des normes et pour contribuer au fonctionnement des institutions seront victimes de la marginalisation. Selon cette orientation conflictuelle, les différentes structures sociales sont responsables des trajectoires des individus et des groupes, ce sont elles qui font l'intégration ou l'exclusion, la réussite ou l'échec. Pour qualifier cette relation, Bourdieu et Passeron (1970) ont utilisé les notions de la reproduction sociale et de l'héritage culturel. L'utilisation de ces deux notions a permis de donner un nouveau regard sur les problèmes de la marginalisation et de la déviance. Ces derniers n'expriment plus la pathologie intrinsèque à l'individu, mais elles sont le

fruit d'un fonctionnement inéquitable des structures. Toujours selon l'approche marxiste, l'évolution de la société toute entière est déterminée par le rapport de force entre le capital et la force du travail. Ceci dit, l'intégration sociale ne peut être comprise que dans le cadre de ce rapport qui se distingue par la lutte continue entre les deux classes ayant des intérêts opposés. En définitive, par opposition à l'approche normative qui considère les appareils de pouvoir et les institutions sociales et éducatives comme moyens de cohésion, l'approche conflictuelle les considère comme moyen de sélection et de reproduction sociale et donc d'exclusion et de marginalisation.

1-3-L'intégration par le travail

Après la deuxième guerre mondiale, les économies des pays industrialisés ont connu une grande expansion qui a permis d'absorber la grande partie de la main d'œuvre pas uniquement au niveau interne, mais également au niveau externe (immigration). Cette situation a été à l'origine du développement d'une nouvelle civilisation qualifiée de civilisation du travail où l'exercice d'une activité professionnelle est la norme partagée et valorisée par tous. Le travail est alors apparu comme étant le grand intégrateur. C'est lui qui permet à l'individu de s'identifier et de s'intégrer dans des réseaux sociaux. Ceci dit, ceux qui ont un emploi sont intégrés et ceux qui n'ont pas sont exclus. Donc à ce niveau là l'exclusion est une mise à l'écart du marché du travail et qui signifie un risque de marginalisation et donc affaiblissement des liens sociaux créés par l'intégration dans le marché du travail.

Malgré son importance, cette définition de l'intégration par le travail n'a pas duré pour une longue période. Avec l'arrivée des années 1980, la référence normative à l'intégration par le travail a été profondément mise en question. Le monde du travail a connu de grands bouleversements créant un environnement qui se caractérise par la précarisation de l'emploi pour certains et son absence pour d'autres et par la dégradation des conditions de travail. C'est ainsi, que certaines personnes et certains groupes peuvent être exclus tout en étant dans le monde du travail. Le travail n'est plus alors le seul facteur intégrateur, et l'intégration n'est plus uniquement déterminée par le simple exercice de l'activité professionnelle. L'intégration est alors perçue comme étant un processus dynamique et multidimensionnel.

1-4-L'intégration un processus dynamique et multidimensionnel

Indépendamment de l'usage qu'on fait du concept de "l'intégration" dans le champ des sciences sociales, et indépendamment des contextes dans lesquels, il est utilisé, nous constatons qu'en plus des préoccupations théoriques dégagées en particulier par Pierre TAP en 1988, puis par Bernard Dumas et Michel Séguier en 1997, nous pouvons définir l'intégration d'une façon qui met en valeur la perspective théorique commune entre les différents auteurs de référence. Ainsi nous pouvons dire que l'intégration est un processus d'échange et de participation active de l'individu ou d'un groupe d'individus dans les différentes instances de la vie collective aux moyens de rôles sociaux tels que prescrits par la société. D'abord, l'intégration est un processus car il ne s'agit pas d'un état stable, mais elle est évolue et change en prenant des formes différentes, au point qu'on puisse dire qu'à chaque stade de développement de la personne correspond un état d'intégration. S'agissant de l'opération d'échange, elle évoque l'idée que l'individu est articulé dans un système d'interactions et de communications ou encore dans un réseau de relations sociales favorisant des échanges matériels et symboliques. En ce qui concerne la participation, que nous considérons comme étant le moteur de l'intégration ; elle suppose que l'individu dispose de certaines prédispositions et capacités personnelles, mais aussi que l'environnement social lui offre les possibilités lui permettant de s'investir pour contribuer à l'atteinte des buts sociaux. Enfin, l'intégration en tant que processus ne peut être réalisée que par l'exercice de rôles sociaux. Ces

derniers, étant un trait d'union entre le personnel et le social, sont accomplis en réponse à des attentes et en suivant des règles et des normes définies par la société. En définitive, nous pouvons dire que l'intégration est un rapport positif entre l'individu et les différentes instances de la vie collective et dont la responsabilité est partagée entre la personne et la société (voir schéma n 1)

1-5-Le concept d'intégration dans le champ de la gérontologie

Dans le champ de la gérontologie, certains auteurs utilisent le concept d'intégration tout court, d'autres utilisent le concept d'intégration sociale. Le Dictionnaire Manuel de Gérontologie Sociale définit l'intégration comme étant *"l'incorporation des expériences successives dans la personnalité en vue d'une progression vers la maturité et la sagesse, équivalent en dernière analyse à l'acceptation de soi"* (Zay, N. 19981, p. 291). Selon cette définition, l'âge est un mécanisme d'intégration. Mais aussi il est *"un mécanisme de ségrégation parce qu'il sépare les cohortes les unes des autres."* (IBID, 1981, p. 291).

Le même dictionnaire définit l'intégration sociale comme étant *"le processus par lequel un individu fait siennes les normes d'un groupe ou d'une société. En parlant de l'intégration sociale de la personne âgée, on se réfère tantôt à son insertion dans le groupe d'âge auquel elle appartient, tantôt à son insertion dans la société"*. Ainsi, l'intégration sociale c'est la participation active de l'individu en tant que membre d'un groupe familial, d'un groupe de travail et en tant que citoyen, aux différents groupes primaires et secondaires.

Pour clarifier davantage le concept d'intégration sociale dans le champ de la gérontologie, nous allons nous référer à l'ouvrage de Irving Rosow (1967) intitulé "Social Intégration of the Aged". Dans sa définition du concept d'intégration sociale, Irving Rosow, a procédé d'abord à une distinction entre deux approches. Dans une première approche, l'intégration sociale est relative au système social dans sa totalité, c'est la connotation sociale du terme. Elle désigne l'articulation entre les différentes institutions et les différents sous-systèmes ainsi que les relations et les fonctions des différentes structures de la société. La deuxième approche de l'intégration sociale est une approche individuelle. Elle nous renseigne sur la manière dont une personne est reliée au tissu des croyances, des traditions et des pratiques de sa société. Selon cet auteur, le réseau des relations et des obligations qui favorise l'intégration des individus est basé sur trois dimensions, à savoir: les valeurs sociales, les groupes de relations formelles et informelles et les rôles sociaux. Ainsi tout individu est attaché à la société essentiellement à travers les croyances, à travers les groupes auxquels il appartient et à travers les positions qu'il occupe et les rôles qu'il assume.

Pour Ellen Corin, le concept d'intégration sociale dans une étude sur les personnes âgées, doit prendre en considération les trois niveaux du social. D'abord le social objectif, celui - ci est extérieur à la personne et fait référence aux différentes variables qui définissent la place que *"les individus occupent dans le champ des forces sociales: la classe sociale, la profession, le statut socio - économique"* (Corin E., 1984, p. 158). Ensuite, elle distingue le social proche, celui - ci représente la manière avec laquelle un individu est inscrit dans un champ relationnel, c'est à dire des réseaux ayant des caractéristiques structurelles et transactionnelles. Enfin, il y a le social intersubjectif, qui est de l'ordre des représentations.

Pour Mary Fadhel - Girgis, *"l'intégration des personnes âgées signifie que la personne âgée est heureuse au sein de la famille et qu'elle vie en harmonie avec les autres membres de la*

communauté" (Fadhel - Girgis, M. 1989, p. 213). Elle ajoute également que l'intégration: *"c'est l'acceptation et le bon fonctionnement de la personne âgée dans le groupe dans lequel elle vit, qu'il s'agisse de sa famille, de sa parenté ou des habitants de la maison de retraite"* (IBID. p. 213). Pour clarifier davantage sa conception de l'intégration Mary Fadhel - Girgis, opère une distinction entre différents types d'intégration, elle dit en ce sens:

"Ce n'est pas l'intégration physique qui compte mais l'intégration sociale et affective réalisée par le jeu de l'interaction des relations interpersonnelles fondées sur la réciprocité, le partage des intérêts, la sincérité et l'affection spécialement avec les enfants et la parenté, ceci avec ou sans cohabitation" (IBID. p. 213).

Selon cette définition, la personne âgée peut vivre une situation d'exclusion même si elle vit avec sa famille sans avoir le sentiment d'être acceptée et d'entretenir de bons rapports avec les différents membres du groupe familial. Ce qui revient à dire que l'intégration renvoie à des conditions objectives et subjectives et comme telle, elle est objet de représentation.

Une autre remarque à faire à propos du concept d'intégration concerne la diversité des formes de cette réalité dont parlent les différents auteurs. On trouve l'intégration familiale, l'intégration scolaire, l'intégration sociale, l'intégration professionnelle et enfin l'intégration politique et culturelle. Ces différentes formes d'intégration parfois se chevauchent, s'articulent et se complètent. Chacune porte sur un objet spécifique et se réalisent à partir de certaines modalités qui lui sont propres.

Enfin, nous pouvons ajouter que le concept d'intégration est parfois utilisé dans une dimension empirique, où il fait référence à l'objectif qu'une action ou encore une intervention planifiée doit atteindre. Cet usage du concept est très fréquent dans le champ du service social, des politiques sociales et des programmes sociaux où des établissements de services sont développés dans un objectif d'intégration. En effet, en Tunisie depuis 1992 furent mis en place des centres d'action sociale nommés "Centres de défense et d'intégration sociale"

2 - L'exclusion

Apparu en 1974 en France, (Lenoir, R. 1974), le concept d'exclusion est devenu ces dernières années d'une utilisation très fréquente aussi bien dans les milieux de recherche que dans les milieux d'intervention. C'est un concept qui permet d'expliquer les diverses formes d'inégalité et les phénomènes de rupture et de crise identitaire. Le succès qu'il a connu est en grande partie lié *"à la prise de conscience collective d'une menace qui pèse sur des franges de plus en plus nombreuses et mal protégées de la population"* (Paugam, S. 1996, p. 15). Dans ce qui suit, nous allons tenter dans un premier temps de démontrer comment le concept retenu a été approché par les différents chercheurs. Dans un deuxième temps il sera question de développer une définition théorique de l'exclusion.

2- 1 L'exclusion: un concept ambigu

Malgré son évolution, la notion d'exclusion est restée floue et ambiguë. Les différentes lectures que nous avons faites à propos de ce concept nous ont permis de nous rendre compte qu'il n'y a pas encore une définition autour de laquelle se ferait l'unanimité. Ainsi il s'agit d'un concept qui prend un sens différent selon chaque auteur. D'abord, certains auteurs assimilent le terme exclusion à la pauvreté. D'autres parlent de l'exclusion de telle ou telle catégorie de la population.

Dans le "Traité des problèmes sociaux" (Dumont, Fernand. s.d.1994), la sixième partie de l'ouvrage a été consacrée à la marginalité et à l'exclusion, sans aucune définition claire de ces deux notions. Les divers textes qui figurent dans la partie mentionnée traitent des différentes formes d'exclusion et des catégories des exclus. On y trouve le racisme, l'enfance en danger, l'exclusion de la vieillesse, l'exclusion des personnes handicapées, l'itinérance et le suicide. Dans un ouvrage intitulé "Intégration et exclusion dans la société française contemporaine" (Ferreol G. et Autès M. 1992) les auteurs parlent de l'exclusion en terme de racisme et de pauvreté des jeunes. Pour plusieurs autres auteurs, le phénomène d'exclusion est relié au problème de chômage, ainsi on parle de l'exclusion du marché du travail (Simons Wuhl, 1992). Enfin d'autres parlent des différentes formes que ladite pratique peut prendre, telles que l'exclusion économique, l'exclusion politique et l'exclusion sociale (Bernard Perret, 1992) (Brito da Costa Alfredo et al 1995). Selon Alfredo Brito da Costa cette dernière forme d'exclusion se traduit par

"des niveaux de vie peu élevés et une qualité de vie insuffisante, la discrimination et l'hostilité sociales, la stigmatisation, une image négative des groupes d'appartenance, un manque d'accès à la protection sociale, à la citoyenneté sociale, au logement, aux équipements publics et aux moyens de communication, l'absence de connaissance et d'information, une santé fragile (à la fois cause et conséquence de la pauvreté), l'isolement et la solitude hors de la famille et de la communauté, le sentiment d'être oublié" (Brito da Costa Alfredo et al, 1995, p. 11).

Pour Noureddine Abdi, l'exclusion a été au début liée à la pauvreté, elle a concerné d'abord des catégories de population en termes de répartition des revenus, puis elle s'est élargie pour acquérir une dimension spatiale, puisqu'elle fait référence à des groupements situés géographiquement. Elle évoque également *"différents aspects au niveau de la participation à la production, mais aussi à la vie sociale et culturelle...Elle traduit généralement une absence pour une large collectivité de capital à la fois matériel et symbolique ou du moins une faiblesse de ce dernier"* (Abdi N. 1995, p. 52).

Par ailleurs, le concept d'exclusion est parfois confondu avec celui de marginalité. Pour R. Castel, l'exclusion est différente de la marginalité, bien que *"des marginaux puissent devenir des exclus ou des ex - exclus se retrouvent au sein des populations marginales"* (Castel, R. 1996, p. 36). L'exclusion est un processus dans lequel la société est active, alors que la marginalité peut provenir soit de la société, soit de l'individu.

Ces quelques remarques à propos de l'usage de la notion d'exclusion nous amènent à conclure que la majorité des travaux parlent davantage des différents symptômes de l'exclusion ou encore des différents visages qu'elle peut prendre. Pour caractériser les multiples usages de la notion en question Julien Freund considère que la notion d'exclusion est *"saturé de sens, de non sens et de contresens, finalement on arrive à lui faire dire à peu près n'importe quoi, y compris le dépit de celui qui ne peut obtenir tout ce à quoi il prétend"* (Freund, J. 1994, p. 11). Dans le même ordre d'idées S, Paugam disait:

"la notion d'exclusion au fur et à mesure qu'elle se généralise devient, en effet, de plus en plus floue et équivoque comme catégorie de pensée scientifique. Elle s'est tellement banalisée que tout le monde y recourt pour caractériser diverses situations ou populations dont il est parfois difficile de saisir ce qu'elles ont de commun" (Paugam, S. 1996, p.17).

2-2- Le concept d'exclusion: une tentative d'éclairage.

Dans un ouvrage collectif intitulé "L'exclusion l'état des savoir" (Paugam, S. -sous la direction-1996), ouvrage dans lequel des spécialistes dans chacune des disciplines des sciences sociales ont contribué par un résumé - synthèse de leur travaux sur la question de l'exclusion, Serge Paugam a essayé de faire ressortir les grandes orientations ou encore les préoccupations théoriques qui se dégagent de l'ensemble de travaux. Celles - ci peuvent apporter des éclaircissements à propos du concept en question, aussi bien pour la recherche que pour l'intervention. Il constate qu'il y a

"trois préoccupations théoriques qui se manifestent, chacune d'entre elles sous la forme d'un rapport dialectique: Celle de la reproduction des inégalités, celle du relâchement des liens sociaux et enfin celle des limites des politiques sociales définies en référence au principe d'universalité des droits de l'homme" (Paugam, S.1996, p. 567).

Dans ce qui suit nous présenterons d'une manière succincte les trois préoccupations.

2-2-1 - La reproduction des inégalités:

Malgré l'augmentation continue de niveau de vie au cours de ce siècle, l'extrême pauvreté n'a pas disparue, certaines fractions de la population n'ont pas encore atteint le niveau de bien- être désiré. Ainsi l'amélioration des conditions de vie étaient insuffisante pour éradiquer *"l'infériorité de certains statuts sociaux, la dépendance accrue des ménages à bas revenus à l'égard des services sociaux"* (Ibid, p. 567). Selon Serge Paugam, les différents chercheurs qui se sont référés à la notion d'exclusion mettent l'accent sur un mécanisme structurel:

"il existe dans les sociétés modernes quelque soit leur niveau de développement et l'idéal démocratique auquel elles se réfèrent, des processus qui aboutissent à l'exclusion d'une partie de la population. Les hiérarchies qu'elles instaurent conduisent des individus ou des groupes jugés les moins méritants ou les moins aptes à être privés de reconnaissance et de dignité" (Ibid, p. 568).

Dans une étude à partir de la notion d'exclusion, les inégalités doivent être analysées de façon dynamique en vue de repérer dans différentes trajectoires les processus qui produisent chez les uns un cumul de handicaps et chez les autres un cumul des avantages. Ainsi, le recours à la notion d'exclusion *"encourage au moins implicitement à mettre l'accent à la fois sur l'instabilité des situations et sur les processus par lesquels les inégalités se reconstituent et se renouvellent"* (Ibid, p. 569).

2-2-2 - Le relâchement des liens sociaux :

La question de l'exclusion a été abordée par les différents chercheurs en se référant à l'idée de relâchement des liens sociaux. Ce dernier phénomène se produit dans les différents groupes aussi bien primaires que secondaires tels que les groupes de travail. Il s'agit d'un phénomène qui se traduit par la mise en cause totale ou partielle des identités sociales. C'est un problème qui menace en particulier les personnes qui ont échoué leur processus de socialisation, ou celles qui ont échoué leur vie scolaire, professionnelle, conjugale ou familiale. Ainsi *"aux inégalités objectives et mesurables en terme de consommation, du niveau de vie ou d'éducation, il faudrait ajouter les inégalités plus subjectives liées au malaise ressenti par la perte des repères identitaires"*

traditionnels" (Ibid,p. 571). Cependant, ce qui est important à noter c'est que l'individu dont le statut est perturbé ne reste pas totalement passif face à cette expérience. Mais il tente de reconstruire son identité en essayant d'ajuster son capital matériel et symbolique ainsi que ses aspirations aux attentes collectives des personnes et des institutions de son contexte. En procédant à la reconstruction de son identité, l'individu entame un processus de négociation avec son entourage. Toutes ses actions seront orientées vers la réalisation de deux objectifs complémentaires: se défaire des positions dévalorisantes et stigmatisantes qui lui sont attribuées et assurer sa dignité en tant que membre du groupe social. En définitive *"l'exclusion est l'aboutissement d'un processus de relâchement des liens sociaux qui consacre en réalité l'inégale aptitude des individus à s'adapter aux mutations accélérées et à affronter la lutte de tous contre tous"* (Ibid,p. 573).

2-2-3 - Ambitions et limites des politiques sociales:

Dans le contexte des sociétés modernes, l'exclusion est considérée comme une atteinte à la dignité et aux droits de l'homme. C'est ainsi que chaque société, se dote d'un système de protection sociale à partir duquel elle tente de combattre le phénomène en question et traduire par conséquent de façon opérationnelle son interprétation particulière des droits sociaux qui figurent dans la déclaration universelle des droits de l'homme. Ainsi, à travers les politiques sociales, les sociétés modernes essayent d'orienter leurs efforts vers la réduction de l'écart entre l'idéal d'égalité auquel elles se réfèrent et les réalités quotidiennes de certaines couches de la population prises avec le problème d'exclusion. Combattre l'exclusion ou assurer l'intégration est l'objectif recherché en permanence par toutes les politiques sociales. Cependant celles - ci rencontrent toujours et partout le même problème. Elles sont insuffisantes et confèrent un statut social dégradé à ceux qu'elles entendent assister (I.B.I.D.).

2-4-L'exclusion un processus dynamique et multidimensionnel:

Malgré les différents éléments présentés dans les différentes définitions, nous pouvons considérer qu'il y a une certaine tendance à considérer l'exclusion comme un processus. La définition dynamique a remplacé celle statique qui définit l'exclusion en termes de seuils de pauvreté, de déviance et de chômage. Cette nouvelle orientation est exprimée par Dhoquois Regine et surtout par Marie Xiberras et Serge Paugam.

En se référant à l'origine étymologique du terme "exclure" "laudore" c'est à dire fermer, clore, Dhoquois Regine, définit l'exclusion comme suit *"exclure, c'est clôturer un espace social déclaré "normal" et en chasser un certain nombre d'individus atypiques, ou incompatibles avec certaines valeurs prédéfinies comme conditions d'appartenance à cet espace"* (Dhoquois Regine, 1989, p. 12).

Pour Marie Xiberras, elle a essayé de démontrer les multiples façons qui peuvent conduire à l'exclusion: le cumul des handicaps, et *"la rupture du lien social mais aussi du lien symbolique qui attachent normalement chaque individu à sa société"* (Xiberras, M. 1994, p. 28). Quant à S, Paugam, il insiste sur l'idée que *"l'exclusion correspond à un processus qui peut toucher de façon temporaire ou durable plusieurs types de populations: les jeunes sans diplôme à la sortie du système scolaire, les chômeurs de longue durée, les immigrés, les personnes ayant connu une rupture conjugale, les personnes âgées"* (Paugam, S. 1996, p. 18).

De notre part en nous référant aux différentes lectures nous définissons dans un premier temps l'exclusion comme suit: *C'est est un **processus dynamique et multidimensionnel** au cours*

duquel (et au bout duquel) certaines personnes ne peuvent accéder aux différentes ressources dont elles ont besoin et ne peuvent participer pleinement aux différentes sphères de la vie collective. Cette situation se répercute de façon négative sur leur image de soi et sur leur qualité de vie. Nous considérons l'exclusion comme processus, car elle se construit au fil du temps et suivant différentes étapes bien enchaînées. Elle est également dynamique, car au fur et à mesure qu'elle s'établit, elle change de forme et de contenu. En d'autres termes, elle n'est jamais définitive, mais elle évolue dans le temps et dans l'espace. Au cours du processus mentionnée et à son issue, les personnes et les groupes concernés se trouvent incapables d'accéder aux ressources dont ils ont besoin et ne peuvent prendre part de façon active aux différentes sphères de la vie collective. C'est-à-dire qu'ils sont privés de ce que nous avons considéré auparavant comme étant le moteur de l'intégration sociale, soit la participation sociale.

2-5- Le concept d'exclusion dans le champ de la gérontologie

Dans le champ spécifique de la gérontologie, on ne trouve pas une définition précise du concept d'exclusion. Selon Nicolas Zay, qui parle de l'exclusion culturelle, celle-ci désigne dans le domaine de la gérontologie sociale *"la mise à l'écart de la population âgée"* (Zay, N. 1981, p. 216). Quant à Anne - Marie Guillemard, elle n'utilise pas le terme exclusion, mais elle parle plutôt d'expulsion de la société. Cette situation correspond au modèle de pratique en situation de retraite qu'elle désigne par *"la retraite - retrait"*. Il s'agit de la situation où le non - travail se traduit pour la personne âgée concernée par une rupture par rapport aux processus fondamentaux de la société. Elle disait dans ce sens:

"Il n'est plus question pour lui de participation à une production collective ou d'appropriation collective. Son comportement n'est plus social, il est naturel;...Les comportements quotidiens liés à cette pratique seront presque exclusivement constitués d'actes réflexes destinés à l'entretien de la vie...Nous n'observons aucune conduite exprimant une quelconque insertion sociale (participation à une association, contacts sociaux, activités paraproduitrices...). Le champ social est réduit à l'extrême et le biologique domine l'ensemble des conduites" (Guillemard, A. M. 1972, p. 35).

Enfin, pour Marie-Marthe T. Brault, qui considère que dans les sociétés modernes c'est la définition sociale du vieillissement qui prévaut, elle retient quatre principales manifestations pour concrétiser l'exclusion pendant la vieillesse (Brault, M.M. 1994,). Il s'agit du camouflage, de la ségrégation résidentielle, de la violence et de l'âgisme. D'abord, en ce qui concerne le camouflage, il s'agit de la tendance qu'on peut trouver chez les personnes âgées à dissimuler, en utilisant différentes stratégies, les signes visibles de leur vieillissement. Ces derniers sont perçus de façon négative par le reste de la société qui est porté par les traits de la beauté et de la jeunesse. Parlant des différents comportements de camouflage, M.M.Brault dit:

"Globalement, ces comportements peuvent s'expliquer par le regard peu indulgent que la société porte sur ces dernières étapes de la vie qui nous renvoient une image inversée d'un "monde jeune et bronzé" où le culte du corps et de la jeunesse décline aisément les avantages de la sagesse et de la maturité" (Brault, M.M. 1994, p. 702).

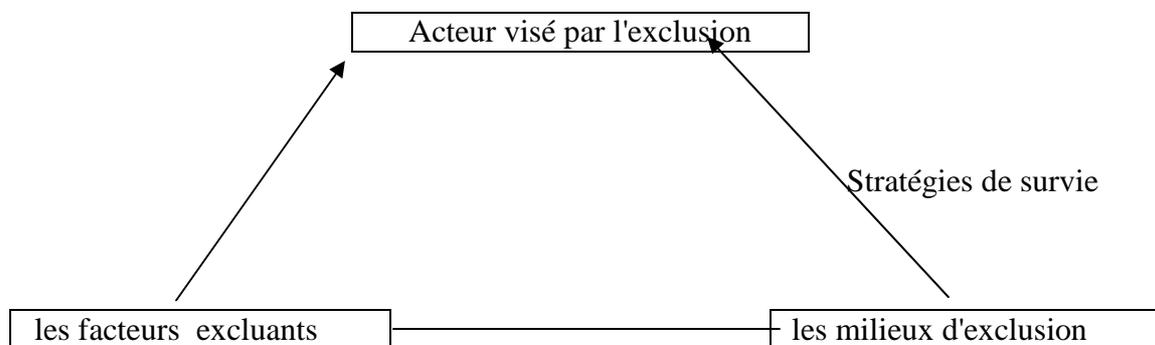
S'agissant de la ségrégation résidentielle, elle se manifeste par l'adoption d'un modèle d'habitat qui sera exclusivement réservé aux personnes retraitées. Ainsi, celles-ci se trouvent dans un environnement où le contact et les échanges avec les autres générations sont extrêmement

réduits. À ces deux manifestations de l'exclusion s'ajoute la violence, celle - ci peut prendre une dimension psychologique tel que l'abus de confiance, ou encore une dimension physique qui s'exprime par les sévices corporels. Selon M. M. Brault, la violence, indépendamment de sa forme, constitue l'une des formes les plus extrêmes de l'exclusion, car "*elle signifie toujours un désir ou une volonté latente de détruire son objet, la victime*" (Brault, M.M. 1994, p. 705). Enfin, s'agissant de l'âgisme en tant que manifestation de l'exclusion des personnes âgées, il désigne l'ensemble des attitudes négatives et hostiles envers les personnes âgées, celles - ci seront ainsi privées des fonctions sociales reconnues et valorisantes.

2-6- Pour une définition opérationnelle de l'exclusion.

La notion d'exclusion qui est apparue dans le contexte spécifique de la société française a été déjà transférée dans le contexte de plusieurs sociétés. Cependant, indépendamment du contexte dans lequel le concept a pris naissance, ou encore dans lequel il est utilisé, il nous semble qu'en plus des préoccupations théoriques dégagées par Serge Paugam et en plus des éléments qui justifient sa définition en tant que processus, il comprend certains éléments universaux qui favorisent davantage sa transférabilité. Sur la base de ces éléments et pour des raisons opérationnelles, vu qu'il y a certaines composantes de l'exclusion qui sont présentes indépendamment de l'usage qu'on fait de ce concept, nous allons procéder à la construction d'une définition opérationnelle et méthodologique du concept en question. Dans cette définition, nous essaierons de faire incorporer les composantes qui semblent être universelles et qui nous permettent d'appréhender la globalité et la complexité de la pratique en question caractérisant les sociétés contemporaines. Ainsi nous considérons l'exclusion comme une pratique qui met en rapport un milieu d'exclusion, des facteurs excluants et un acteur visé par l'exclusion: l'objet de ce rapport constitue une situation problème. Le schéma suivant illustre l'articulation que nous proposons entre les différents éléments (voir schéma2):

Schéma2: Articulation des composantes d'une définition opérationnelle de l'exclusion



Dans cette définition nous avons essayé d'identifier clairement les constituantes communes à toute exclusion. En ce sens, il s'agit d'une définition construite et générique dans laquelle peut s'inscrire toute pratique d'exclusion. Sur un autre plan une telle définition, représente pour à notre sens pour tout travail de recherche sur le sujet un support pertinent pour analyser les propos des personnes et des groupes concernés en tant qu'acteurs visés par l'exclusion et en rapport avec des milieux d'exclusion et des facteurs excluants.

Dans le cadre spécifique de notre champ de réflexion, les composantes de l'exclusion qui sont mises en évidence à travers notre définition opérationnelle peuvent être caractérisées comme suit:

- Le milieu d'exclusion: Il peut s'agir de la famille, du voisinage et de la communauté, et dans ce cas on est en mesure de parler d'une **exclusion primaire**; ou encore du marché du travail, des institutions civiles, des milieux d'hébergement, du marché des biens et des services et des centres de décisions et dans ce cas on parlera d'une **exclusion secondaire**.

- L'acteur visé par l'exclusion: D'une façon générale c'est la personne qui cumule une partie (exclusion partielle) ou la totalité des facteurs excluants (exclusion totale). Pour le sujet qui nous intéresse soit la vieillesse, l'acteur visé par l'exclusion peut être

- Les femmes âgées veuves vivant seules.
- Les hommes âgés pauvres ayant faits une tentative de suicide.
- Les personnes âgées sans domicile fixe.
- Les personnes âgées appartenant aux minorités culturelles
- Les personnes âgées victimes de violence
- Etc....

Le facteur excluant: Les facteurs excluants peuvent être regroupés en trois catégories :

- Les facteurs relevant de la sphère privée : Ces facteurs peuvent être d'ordre personnel comme la maladie, l'handicap et la perte d'autonomie, le faible niveau d'études, l'image négative de soi. Nous les considérons comme personnels tout en étant conscient que certains parmi eux sont socialement déterminés. Ils peuvent également être d'ordre familial tels que le divorce, le veuvage et la solitude, les conflits conjugaux, la violence et l'absence de rôles significatifs etc.
- Les facteurs relevant de la communauté ou de l'institution d'hébergement : Parmi les facteurs relevant de la communauté et qui concernent en particulier les aînés vivant à domicile, nous pouvons citer l'absence de réseau de voisinage et d'amis, la non participation aux organismes et aux activités communautaires. Ces facteurs et d'autres sont suffisants pour développer chez la personne âgée une crise d'appartenance se répercutant de façon négative sur la qualité de sa vie. S'agissant des facteurs relevant de l'institution d'hébergement et qui concernent en particulier les aînés hébergés, nous pouvons citer la violence, l'isolement, la professionnalisation intense des services, et l'absence de dispositifs de participation permettant aux aînés hébergés de contribuer au fonctionnement de l'institution et de demeurer actifs maintenant le volant de leur vie entre leurs propres mains
- Les facteurs macro sociaux : Ces facteurs peuvent être d'ordre socioéconomique tels que l'accès limité aux droits socioéconomiques, la pauvreté (revenu et logement), la mise à l'écart des centres de décision, du marché des biens et des services et du marché du travail. Ils peuvent également être d'ordre socioculturels prenant la forme d'une représentation négative de la vieillesse et s'exprimant par l'âgisme, les stéréotypes, l'étiquetage et tous les préjugés négatifs entourant la dernière étape de la vie.

Comme nous l'avons démontré, cette définition présuppose l'existence de relations entre les différentes composantes, indiquées par des lignes. Certaines sont purement logiques, par exemple entre le milieu d'exclusion et les facteurs excluants il y a une influence réciproque. En ce qui concerne les autres relations, nous supposons qu'elles peuvent prendre deux formes possibles, et ce en fonction de la position ou encore des actions de l'acteur visé par l'exclusion. Les milieux d'exclusion et les facteurs excluants entretiennent toujours un rapport négatif avec l'acteur visé par

l'exclusion. Ce dernier, soit qu'il accepte ce genre de rapport et adopte une attitude de soumission en intériorisant son exclusion, soit encore il fait preuve d'une certaine résistance et essaye de se trouver certaines pistes d'actions qui lui permettent d'améliorer sa situation et de s'assurer une certaine intégration.

Pour clarifier davantage le concept d'exclusion, nous développerons dans ce qui suit d'une manière plus détaillée ses dimensions et les rapports entre elles. Celles - ci représentent un guide d'observation qui permet dans le cadre d'une recherche sur l'exclusion des aînés de voir de façon claire qu'est ce que nous avons à observer et qu'elle est la nature des informations à rechercher auprès des personnes observées. Ainsi, nous considérons que les dimensions du concept d'exclusion sont de trois ordres. Elles se situent au niveau personnel (psychologique), au niveau psychosocial et au niveau sociologique; elles se présentent également sous la forme négative des dimensions à observer lorsqu'il s'agit d'une recherche sur l'intégration. Il s'agit donc d'observer:

- Au niveau psychologique : la perte d'autonomie et d'indépendance, l'image négative de soi, la crise d'appartenance et d'acceptation, l'isolement, la solitude et l'ennui.
- Au niveau psychosocial: L'absence de rôles familiaux, le manque de communication et d'interaction avec les membres de la famille, la faiblesse du réseau de relations avec les amis et les voisins.
- Au niveau sociologique l'absence de rôles et de contacts sociaux significatifs, la non participation aux activités de la communauté, le manque d'informations sur les événements nationaux et internationaux, l'absence d'activité professionnelle et culturelle, l'absence ou la faiblesse du revenu et le manque de services socio - sanitaires.

Par ailleurs, indépendamment des éléments du contenu de chacune de ces dimensions, il existe entre elles des relations d'interaction. Chacune d'elles peut agir sur les autres et peut également subir leur influence. Enfin, mentionnons qu'en plus des dimensions développées, l'exclusion peut avoir de multiples visages tels que :

- L'oisiveté
- La négligence et le mauvais traitement
- Les mauvaises conditions de vie
- La discrimination et l'hostilité sociales
- Stigmatisation.
- Insatisfactions des besoins en matière de services sociaux, services médicaux et services de loisirs
- Incapacité d'accéder à la citoyenneté sociale,
- Absence de moyens de communication.
- Absence de connaissance et d'information.
- Santé fragile (à la fois cause et conséquence de la pauvreté).
- Isolement et solitude
- Sentiment d'être oublié
- Dévalorisation
- L'itinérance

Ces différents visages qui témoignent de l'ampleur que peut prendre l'exclusion rendent nécessaire le développement d'un processus de réflexion et de recherche approfondies à propos de l'exclusion des personnes âgées. Mais quel peut être le rôle de la recherche, de l'intervention et de la formation des travailleurs sociaux eu égard l'exclusion de cette catégorie de la population? La réponse à cette question fera l'objet du paragraphe suivant.

3- Rôle de la recherche, de l'intervention et de la formation eu égard l'exclusion des aînés

3-1-- Rôle de la recherche eu égard l'exclusion des aînés

La recherche à propos de l'exclusion des aînés qu'elle soit qualitative ou quantitative peut porter sur différentes questions. En effet, elle peut porter sur les facteurs de l'exclusion, sur ses différentes expressions et ses formes. Elle peut également porter sur le vécu de l'exclusion et les stratégies de lutte pour la contrer. Cependant, indépendamment de son objet la recherche à propos de l'exclusion des aînés permettra d'atteindre plusieurs objectifs complémentaires. En effet, elle permet en particulier de:

- 1-Mieux comprendre l'exclusion vécue par certaines catégories de personnes âgées, analyser ses différentes expressions et saisir ses impacts individuels et sociaux.
- 2- Mettre en évidence les problèmes qui affectent l'intégration sociale de certains aînés et qui les empêchent de s'adonner le plus longtemps possible à des activités enrichissantes aussi bien pour eux que pour la société toute entière
- 3 - Aider à la réflexion sur la nature des programmes à mettre en place pour réduire les zones d'exclusion et étendre les zones d'intégration et pour améliorer la qualité de vie des différentes populations des aînés.

3-2 – Rôle de l'intervention sociale eu égard l'exclusion des aînés

Pour analyser le rôle de l'intervention eu égard l'exclusion des aînés, nous considérons que l'objectif de cette intervention qu'elle soit en milieu naturel ou en milieu institutionnel est d'améliorer la qualité de vie des personnes âgées concernées. Que cette intervention soit individuelle et familiale, de groupe ou communautaire, elle peut lutter contre l'exclusion des aînés de différentes manières. D'abord en adoptant une approche préventive, elle peut soutenir les personnes âgées dans leur effort pour maintenir leur intégration dans la société par l'exercice d'un ensemble d'activités. Il peut s'agir à ce niveau par exemple d'encourager les personnes âgées à faire du bénévolat, à être actif dans leur famille et dans leur communauté. Par un ensemble d'activité d'information et de sensibilisation orienté vers les familles, les personnes âgées et la société toute entière l'intervention préventive du service social peut minimiser le risque d'exclusion et permettre à plusieurs aînés de se maintenir enracinés dans le tissu social. En plus de cette approche préventive qui se situe en amont, l'intervention sociale peut adopter une approche de médiation et d'intégration en faveur des personnes âgées qui sont déjà victimes de l'exclusion. En effet, l'intervention peut consister à rétablir le rapport entre la personne et son environnement immédiat (famille, communauté,...), il s'agit à ce niveau d'intervenir pour résoudre les problèmes relationnels tel que les conflits conjugaux ou les problèmes avec les enfants, qui empêchent une personne âgée de se sentir en pleine société capable d'assumer un ensemble d'activités. L'intervention peut également prendre la forme d'une médiation entre la personne âgée identifiée comme exclue et l'ensemble des structures et des institutions pouvant lui fournir les différents services en mesure de l'aider à retrouver sa place dans le tissu social. Enfin l'intervention sociale peut jouer un rôle de protection à l'égard des aînés exclus et ce par la mise en place des structures, des programmes et des mesures législatives permettant de leur permettre de trouver la couverture et la protection sociales dont ils ont besoin.

3-3- Rôle de la formation

Pour que l'intervention sociale puisse bien assumer son rôle eu égard l'exclusion des aînés, il est le concept d'exclusion prenne sa place à coté des autres concepts dans la formation de base des travailleurs sociaux. Bien sûr l'intégration de ce concept dans la formation ne doit pas uniquement être limitée au champ de la vieillesse, mais à toutes les catégories de population pouvant être victimes d'un processus d'exclusion. L'objectif de cette formation est de permettre aux étudiants futurs travailleurs sociaux d'acquérir les compétences nécessaires pour analyser la situation de leurs clients qu'ils soient jeunes, adultes ou personnes âgées sous l'angle de l'exclusion.

Conclusion:

Etant donné l'augmentation continue et sans précédent du poids des aînés aussi bien dans les sociétés occidentales que dans celles en voie de développement, nous pensons que le maintien d'une certaine qualité de vie pour cette catégorie de la population représentera un défi majeur pour les politiques sociales dans les années futures. C'est ainsi qu'il nous semble pertinent le développement d'un effort de réflexion et de lutte contre l'exclusion des aînés pour qu'ils puissent demeurer présents et actifs dans les différentes sphères de la vie collective. Cet effort, pour aboutir aux résultats escomptés devra à notre avis être le fruit d'un partenariat entre les différentes disciplines et traduire la collaboration étroite entre les milieux de recherche et les milieux d'intervention.

Bibliographie

- Abdi N., (1994). "Implications théoriques et méthodologiques des notions de pauvreté, d'exclusion sociale et de marginalisation", in Cahier C.E.R.E.S, série sociologique, N° 23, p.p. 11 - 27.
- Abdi N., (1995). "Approche de l'exclusion en milieu urbain en Algérie et en Tunisie", Cahier C.E.R.E.S, N° 24, p.p. 51 - 77.
- Barel Y., (1982). La marginalité sociale, Paris, Presses Universitaires de France, 250 pages.
- Bailleau F., (1990). "de l'intégration à l'insertion. Un nouvel ordre social". Annales de Vaucresson, N 32 - 33, p. p 33 - 50.
- Balandier,G., (1989). "Le lien social en question" Cahiers internationaux de sociologie, VolumeLXXXVI, p.p.5 - 13
- Boucher N., (1988) "La démission des aînés: un problème social", Intervention, 81, p.p 62 - 67.
- Brault, M. - M., (1994). "l'exclusion de la vieillesse" dans Dumont Fernand, Langlois Simon, Martin Yve, Traité des problèmes sociaux, Québec, Institut Québécois de Recherche sur la Culture, 1994, p. p 697 - 710
- Barel Y., (1992). "Le grand intégrateur" in Revue Connexions, - N° 56, p.p 87 - 100.
- Bruto da Costa Alfred et al, "Pauvreté ou exclusion" Service Social dans le Monde, 54 eme année, N° 1 et 2 1995, p.p. 6 - 16.
- Colonna F., Daoud Z., (1993) Etre marginal au Maghreb, Paris, éditions Centre National de Recherches Scientifiques, 352 pages.
- Cannat N. ,(1990). Le pouvoir des exclus: pour un nouvel ordre culturel mondial, Paris, édition l'Harmattan, 204 pages.
- Castel R., (1990). "Insertion et intégration", Annales de Vaucresson . N32 - 33, p. p .265 - 276.
- Castel R., (1988)." De l'intégration sociale à l'éclatement du social: l'émergence, l'apogée et le départ à la retraite du contrôle social", Revue Internationale d'Action Communautaire, Volume 20, N 60 Aotomne 1988, p . p 67 - 78.

- Castel R., (1991). "De l'indigence à l'exclusion. La désaffiliation: Précarité du travail et vulnérabilité relationnelle" dans Danzelot, J. (sous direction), Face à l'exclusion le modèle français, Paris, Edition Esprit, p.p.137 - 168
- Compère B., (1978). "Intégration sociale et marginalité" Cahiers internationaux de sociologie, Volume LXIV , 25eme Année, Janvier - Juin 1978, p.p 127 - 146
- Corin E. et autres, (1984). "Entre les services professionnels et les réseaux sociaux: les stratégies d'existence des personnes âgées" Sociologie et Sociétés, VolumeXVI, N°2 Octobre , p.p. 89 - 104.
- Corrin E., (1984). "Manières de vivre, manières de dire. Réseau social et sociabilité quotidienne des personnes âgées au Québec" Questions de culture N°6, 2eme trimestre p.p . 157 - 190.
- Corrin E., (1982). "Les stratégies d'existence des personnes âgées: une utilisation dynamique de l'analyse des réseaux" Santé Mentale au Canada, 30 / 3 p.p 8 - 14
- Corrin E., (1982). "De la structure à la signification des réseaux sociaux des personnes âgées dans la région du Québec" Cahiers de l'ACFAS, - 11, Recherches sur le troisième âge, p.p. 147 -191.
- Costa - Lascoux, J., (1991). "Assimiler, insérer, intégrer", Revue Projet, N° 227, 1991. p.p. 7 - 15
- Costa - Laroux, J ., (1989). De l'immigré au citoyen, La documentation française, Paris, 159 pages.
- De foucault, J - b., (1992). "Exclusion, inégalité et justice sociale" Revue Esprit, N°182 , Juin 1992 p.p 47 - 55.
- Dhoquois ,R., (1989). Appartenance et exclusion, Paris, édition logiques sociales, l'Harmattan, 303 pages.
- Donzelot J.,(sous direction), (1991). Face à l'exclusion, le modèle français, Paris, édition Esprit, 223 pages.
- Dumas B., Seguiet M., (1997). Construire des actions collectives, Lyon,éditions, Chroniques sociales, 1997, 226 pages.
- Ferréol G. et Autes M., (1992). Intégration et exclusion dans la société française contemporaine, Lille, Presses Universitaires de Lille, 454 pages
- Flynn R. J., (1993). "L'intégration entre 1982 et 1992: Définitions conceptuelles et opérationnelles" Réseau International C. D . I. H., volume 6, N° 2 Octobre p.p 35 - 45.
- Freynet M - F., (1995). Les médiations du travail social: Contre l'exclusion, Lyon, éditions Chroniques Sociales, ,300 pages.
- Freund J., (1994). "Préface" in Xiberras Martine, Les théories de l'exclusion, Paris, Editions Méridien Klincksieck, 1994,p.p.8 - 13
- Gaulijac Vet autres, (1994). La lutte des places: insertion et désertion, Marseille, éditions Hommes et Perspectives, 286 pages.
- Girgis M - F., (1989). "Le soutien familial des personnes âgées en Egypte" in Santerre Renaud et Létournau Georges, Vieillir à travers le monde. Contribution à une gérontologie comparée, Québec, Presses de l'Université Laval ,p.p.209 - 215.

- Guiglia A. et Balsa M., (1992). "Populations et collectivités marginalisées" Service Social dans le Monde, N° 1 et 2, p.p. 51 - 62.
- Jodelet D., (1996). "Les processus psycho - sociaux de l'exclusion", in Paugam Serge, L'exclusion l'état des savoirs, Paris, Editions Découverte, 1996, p.p.66 - 76
- Lahzami Choujaa M., (1992). "Essai de conceptualisation de la marginalisation sociale dans le processus de développement", Revue Tunisienne des Sciences Sociales, Exclusion sociale et marginalisation dans le monde arabe, Numéro 109, 29ème année, p.p.13 - 42
- Lamarque G., (1992). L'exclusion, Paris, édition Presse Universitaire de France, que sais - je?, 127 pages.
- Labidi Lassaad (2003). La vieillesse et société en Tunisie : Analyse de l'intégration des personnes âgées dans la société tunisiennes. Tunis édition MIP,
- Lemieux (1976). "L'articulation des réseaux sociaux" Recherches Socio - graphiques, XVII - 2, 1976, P.P.247 - 260.
- Lenoir R., Les exclus un Français sur dix, Paris, Editions du Seuil, 1974, 180 pages.
- Léomant C. et autres, (1990). "Exclusion, insertion et enracinement social" Annales de Vauresson N° 32 - 33, p.p. 11 - 122.
- Lepiansky E. M., (1990). "Stratégies identitaires et minorités des acteurs sociaux: Approche dynamique des finalités" in Carmel Camilleri et autres, Les stratégies identitaires, Paris, Editions P.U.F. ,p.p 27 - 41.
- Maisondieu J., (1997). La fabrique des exclus, Paris, édition Bayard, 1997, 264 pages.
- Manço A. A. (2006). Processus identitaires et intégration Approche psychosociales des jeunes issus de l'immigration. Paris édition l'harmattan, 188 pages.
- Mappa S., (1993). (sous direction), Les deux sources de l'exclusion: ékonomisme et replis identitaires, Paris, éditions Cartala, 400 pages.
- Paquet B., (1994). Exclusion et inégalité, dans la société contemporaine, Québec, Université Laval, 1994, 87pages.
- Paugam S., (1991). La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté, Paris, édition Presse Universitaire de France, 1991, 254 pages.
- Paugam S., (1996). "La constitution d'un paradigme", in Paugam Serge (sous-direction) L'exclusion l'état des savoirs, Paris, édition Découverte, p.p.7 - 18.
- Paugam S., (1996). "Les sciences sociales face à l'exclusion" in Paugam Serge, L'exclusion l'état des savoirs, Paris, édition découverte, p.p.565 - 577.
- Queiroz J. M., (1996). "Exclusion, identité et désaffection" in Paugam Serge, L'exclusion l'état des savoirs, Paris, Editions Découvertes, p.p.295 - 310
- Rocher G., (1969). Introduction à la sociologie générale, Tome 1, Montréal, édition Hurtibise, HMH,
- Rodriguez F. P., (1995). " La participation", Service Social dans le Monde, 54 eme année, N° 1 et 2, p.p.35 - 41.
- Schnapper D., (1981)., L'épreuve du chômage, Paris, Editions Gallimard, 222pages.
- Schnapper D., (1996). "Intégration et exclusion dans les sociétés modernes" in Paugam Serge, L'exclusion l'état des savoirs, Paris, édition découverte, p.p.23 - 32

- Silvestre M., (1992). "Pour une plus grande autonomie des personnes âgées " Service Social dans le Monde, N°1 et 2 p.p. 41 - 49.
- Soulet , M. H., (Sous la direction), (1994). De la non intégration, essais de définition théorique d'un problème contemporain, Fribourg, Suisse, Edition Universitaire, 164 pages.
- Strobel P., (1996). "De la pauvreté à l'exclusion: Société salariale ou société des droits de l'homme", Revue Internationales des Sciences Sociales, No. 148, Juin, p.p.201 - 218.
- Tap P., (1988). La société Pygmalion? Intégration sociale et réalisation de la personne, Parsi, éditions Bordas , 263 pages.
- Tap P. ,Beumatin A., (1990). Esparabes Sylvie, Michon - Tap Christine "Insertion et intégration sociale: des notions aux pratiques" Annales de Vaucresson, N°32 - 33 ,p.p. 69 - 82.
- Turcotte D. (1994). "L'entraide, les réseaux primaires et la communauté", dans Faverau L., Lachapelle R. et L.Chagnon Pratiques d'action communautaire en CLSC: Acquis et défis d'aujourd'hui, Sainte foy, presse de l'Université Laval, Québec,1994. p.p.124 - 130
- Vinokur A., (1992). "Exclusion relative et prolétarianisme absolu" Revue Tunisienne des Sciences Sociales, Exclusion sociale et marginalisation dans le monde arabe, N. 109,29ème année,1992,p.p.43 - 57
- Wuhl S., (1992). Les exclus face à l'emploi, Paris ,Syros Alternative, collection alternative économiques, 297 pages.
- Xiberras M. (1993). "Exclusion et cohésion sociale", Revue T.R.A.C.E.S, N°8 Octobre 1993,p.p 5 - 30.
- Xiberras,M., (1994). Les théories de l'exclusion, Paris, Edition Méridien Klincksieck, 3ème édi, 204 pages.